

Les Salins d'Hyères, un espace à préserver et à faire connaître

Les salins d'Hyères, situés dans le département du Var, forment un ensemble de zones humides dont la gestion a pour but de concilier préservation de la diversité biologique et découverte de ces milieux par le public.



Un site naturel aux multiples richesses

Les Salins d'Hyères sont situés sur le territoire de la Commune d'Hyères dans le Var et constituent l'un des espaces naturels les plus remarquables du littoral méditerranéen. Cet espace est constitué de deux entités distinctes, les vieux salins et les salins des Pesquiers, localisés entre les deux bras du double tombolo de la presqu'île de Giens. Avec une surface de 350 et 550 ha respectivement, on y découvre une exceptionnelle diversité de paysages ouverts (lagunes, roselières, pinèdes...) en contraste avec les paysages boisés et vallonnés typiques de la région.

Cet ensemble de zones humides se caractérise également par une importante richesse faunistique et floristique, dont le développement a été rendu possible grâce au réseau hydraulique complexe mis en place lors de l'exploitation de ces sites pour la production de sel.

Ainsi, un grand nombre d'oiseaux nicheurs, hivernants ou migrateurs, sont présents sur le site et plus particulièrement des limicoles. Sur les 251 espèces d'oiseaux recensées, 68 sont protégées comme par exemple l'avocette élégante et le butor étoilé.

De nombreuses autres espèces animales protégées sont également présentes comme la cistude d'Europe, une tortue d'eau douce, ou le murin à oreilles échanquées, chauve-

souris.

La végétation des salins d'Hyères est aussi très diversifiée avec des taxons aussi rares que le tamaris africain et la matthiole à trois cornes, deux espèces présentes en France uniquement sur le site des salins d'Hyères.

Des zones humides dépendantes de l'activité humaine

Depuis le Moyen Age et jusqu'en 1995, les Salins d'Hyères, qui appartenaient depuis 1966 à la Compagnie des salins du Midi, ont été exploités pour la production de sel. La gestion hydraulique, mise en place dans le cadre de cette activité, a contribué au développement des richesses naturelles du site. Mais depuis l'arrêt de la production de sel, dû principalement à des raisons économiques, le site était soumis à un approvisionnement en eau minimum, ce qui risquait d'aboutir à un appauvrissement voire une dégradation du milieu.



Dès les années 1980, plusieurs tentatives de rachat des salins d'Hyères ont été menées par le Conservatoire du Littoral mais aucun accord n'avait pu être trouvé avec le propriétaire. Ce dernier annonce alors en 2000 son intention d'aliéner le site à un promoteur de golf, acte qui représentait une véritable menace pour le milieu et qui a conduit le préfet à faire valoir le droit de préemption du site au profit du Conservatoire du Littoral.

Ainsi, en 2001, le site a été acquis par voie d'expropriation par le Conservatoire du Littoral avant de pouvoir bénéficier d'un plan de gestion, validé en 2006 pour une durée de 7 ans.

De la production de sel au maintien de la biodiversité



La mise en œuvre de ce plan de gestion résulte d'une collaboration entre le Conservatoire du Littoral, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), gestionnaire du site depuis 2004, le Parc national de Port Cros qui assure un rôle d'assistance technique et scientifique et la Commune d'Hyères. Les deux principales orientations du plan de gestion sont d'une part de restaurer et de maintenir la diversité biologique et

écologique et d'autre part, de permettre une ouverture raisonnée au public. Pour chacune de ces deux orientations, quatre objectifs ont été définis.

En ce qui concerne l'orientation « préservation du milieu », l'accent était mis sur le maintien et le développement de la valeur écologique et biologique des milieux aquatiques et amphibies ; la préservation des milieux terrestres, ainsi que la faune et la flore qui leur sont associées ; l'amélioration des connaissances relatives au patrimoine naturel et à la gestion des anciens salins et de leur littoral et enfin, quatrième objectif, la reconversion du site industriel en un site naturel à forte valeur biologique et l'intégration de la gestion de ces salins dans l'ensemble naturel de la rade d'Hyères. En effet, les salins d'Hyères ont la particularité d'être fortement liés aux activités anthropiques. Non seulement de par leur passé en tant qu'anciennes unités de production de sel, mais également de par la proximité du site avec le milieu urbain. Pollutions, fréquentation touristique sont autant de pressions anthropiques menaçant ce milieu et les espèces présentes et qui doivent être pris en compte dans la gestion du site. Mais la principale menace pesant sur le site au moment de son acquisition était la gestion minimaliste appliquée par la compagnie des salins du Midi depuis la fermeture de l'activité salinière.

Une gestion de l'eau problématique pour la préservation du site

La priorité était, dans un premier temps, de rétablir un système hydraulique adapté au maintien du milieu et des espèces présentes. L'expertise hydraulique effectuée immédiatement après l'acquisition du site par le Conservatoire du Littoral a permis de mettre en évidence un état d'urgence quant à la gestion en eau appliquée sur le site depuis l'arrêt de la production de sel. Le réaménagement du réseau hydraulique a nécessité d'importants travaux visant à instaurer des conditions favorables aux espèces et au fonctionnement de l'écosystème (hauteurs d'eau variables, limitation du degré de salinité, assecs volontaires etc...). Le réaménagement et la fiabilisation du système hydraulique engagé depuis a ainsi fortement contribué à préserver et améliorer la biodiversité des salins d'Hyères. Selon Frédérique Gimond-Lantéri, responsable de site pour TPM, la participation d'anciens sauniers à ces travaux est déterminante. Ceux-ci font preuve d'une réelle compréhension des nouveaux enjeux et grâce à leur expérience dans de



Martelières et canal de ceinture des salins de Pesquiers

nombreux domaines, notamment hydraulique, des solutions efficaces ont pu être mises en place. Le fait que TPM ait pu s'appuyer sur les savoirs d'anciens sauniers pour leur confier la gestion de l'eau représente en réalité un atout pour le milieu et sa biodiversité.

La gestion du site ne se limite pas au système hydraulique

D'autres travaux et études ont également été menés dans un but de préservation et de restauration. La phase d'inventaire des espèces et des habitats a été facilitée du fait que les Salins d'Hyères sont intégrés dans le réseau Natura 2000 et que les inventaires préalables à la rédaction du document d'objectifs ont été effectués lors de la phase de diagnostic du plan de gestion. Notons qu'outre les interventions sur le réseau hydraulique, de nombreuses actions de génie écologique sont engagées, comme la création d'îlots de nidification, le lancement d'opérations d'éradication des espèces invasives (chèvrefeuille du Japon, muguet de la Pampa, eucalyptus...) ou l'aménagement du front de mer.



De la préservation à la valorisation

Les quatre objectifs fixés dans le cadre de la deuxième orientation du plan de gestion, à savoir la découverte des salins par le public, sont de préserver les zones sensibles de l'impact de la fréquentation du public ; permettre une valorisation culturelle et touristique des sites compatibles avec les objectifs de gestion ; offrir au public un espace d'éducation à l'environnement et de compréhension des sites et perpétuer la mémoire de l'activité salinière.

Vers une mise en tourisme environnementale et culturelle raisonnée

Des actions ont été menées afin de parvenir à développer l'accueil du public et lui permettre de découvrir les richesses naturelles et les particularités culturelles du

site : la création d'un point d'accueil, « l'Espace Nature » inauguré en mai 2007 à l'occasion de la fête de la Nature. Ainsi, entre mai 2007 et septembre 2008, l'Espace Nature, dont l'animation a été confiée par TPM à la Délégation Régionale PACA de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a été visité par plus de 6 300 personnes. Des sorties « Nature » ou à caractère historique sont par ailleurs organisées aussi bien pour des individuels que pour des groupes (comité d'entreprise, club sportif, scolaires...) et se font généralement à pied. 5 000 personnes ont ainsi pu découvrir les Salins d'Hyères en 2008.

Pour aller plus loin, une étude de définition du projet de valorisation de ces sites est actuellement menée par TPM, en concertation avec les partenaires du projet. Cette étude a pour objectif d'élaborer une stratégie globale de mise en valeur des Salins d'Hyères, puis de décliner dans l'espace et dans le temps des modalités d'accueil du public compatibles avec les impératifs de conservation. Cette promotion se basera sur une ouverture des deux sites selon leurs potentiels respectifs.

L'une des principales perspectives est la création d'une petite unité de production de sel en lien avec un pôle d'interprétation qui permettra au public de découvrir cette activité inscrite dans la mémoire historique et culturelle du territoire. Il s'agit également de mettre en exergue la grande richesse biologique de ces sites

Les objectifs de fréquentation de ces sites sont ambitieux : de l'ordre de 120 à 150 000 visiteurs seraient attendus à terme, à l'issue de la montée en puissance de l'ouverture au public.

Vers une gestion intégrée du site des Salins d'Hyères ?



L'impact de la fréquentation du milieu par le public n'est pas le seul facteur à pouvoir perturber le milieu, les risques d'invasions marines et d'inondations en amont des salins sont également pris en compte dans le plan de gestion. A l'inverse, l'impact que peuvent avoir les salins sur les zones auxquelles ils sont reliés commence à faire l'objet d'études et de suivi, comme par exemple le fait que les rejets en mer d'eaux sursalées issues du site peuvent engendrer une régression de l'herbier de Posidonies. Cependant, pour l'heure, il est difficile de parler de réelle gestion intégrée qui nécessiterait une concertation entre l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de ces zones humides : des gestionnaires du site aux acteurs économiques riverains en passant par les citoyens et

les politiques. Néanmoins, une telle concertation ne peut être envisageable avec la seule mise en place du plan de gestion. D'une part, parce que ce n'était pas la vocation première d'un plan élaboré dans l'urgence au moment de l'acquisition du site. Ensuite, parce qu'un tel plan a ses limites et qu'il ne sera possible d'aboutir à une gestion intégrée des Salins d'Hyères sans l'appui d'autres outils de gestion tels que les contrats d'étangs, les contrats de baie ou encore les schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Selon la responsable de site, « le second plan de gestion qui sera mis en place à la suite du premier devrait être plus ouvert à la problématique de dépendance entre les sites et leurs périphéries ».

Une reconnaissance à l'échelle européenne et internationale des Salins d'Hyères

Les Salins d'Hyères bénéficient d'une reconnaissance au niveau communautaire de par son intégration au réseau Natura 2000.

Plus récemment, le 15 septembre 2008, les Salins d'Hyères ont été classés site RAMSAR, ce qui lui donne une reconnaissance internationale. Quatre des neuf critères RAMSAR ont été remplis, ce qui a permis une inscription à la liste des zones humides d'importance internationale. Il a ainsi été démontré que les Salins d'Hyères assurent une fonction de refuge pour les espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées (critère 2 de la classification RAMSAR). Cet ensemble de zones humides constitue également un lieu de refuge pour le maintien de la biodiversité pour la région biogéographique méditerranéenne (critère 3) et abritent des espèces végétales et/ou animales à un stade critique de leur cycle de vie et sert de refuge dans des conditions difficiles (critère 4). Enfin, dernier critère, les Salins d'Hyères abritent habituellement 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau (critère 6). En effet, certains hivers, on peut observer jusqu'à 1300 flamants roses sur les salins ce qui représente 1% de l'effectif mondial.

Frédérique Gimond-Lantéri précise : « *ce statut RAMSAR représente un avantage sur le plan médiatique, politique et sociologique, car cela confère légitimité et notoriété au projet de protection et de valorisation du site. De plus, ce classement pouvant être perçu comme un label de qualité notamment par les ornithologues, cela pourrait favoriser l'écotourisme* ».

A mi-parcours de la mise en œuvre de ce premier plan de gestion, de nombreuses



avancées ont été réalisées que ce soit pour l'une ou l'autre des orientations visées. Le premier point fort de ces premières années de gestion est la démonstration de la possibilité d'une forte mobilisation d'acteurs complémentaires dans leurs compétences. De plus, les opérations mises en œuvre tant en terme de gestion naturaliste que d'accueil du public donnent d'ors et déjà des résultats intéressants. Les Salins d'Hyères apparaissent ainsi progressivement non plus comme des espaces à vocation industrielle abandonnés mais comme des lieux de développement de projets. Un beau pari relevé !

Crédits photos des Vieux salins et salins des Pesquiers : André Simon /TPM ; Marc Simo / TPM

Propos recueillis par Sylvie VANDENABEELE, Master 2 BGAE (IEGB), Université de Montpellier II.

Contact : Frédérique Gimond-Lantéri, Responsable du site de Salins d'Hyères, fgimondlanteri@tpmed.org

Bibliographie :

- Fiche Ramsar 2008 : http://www.pole-lagunes.org/ftp/LettreLagunes/2008/LL_nov2008/Fiche%20Descriptive%20Salins%20dHyeres_478Ko.doc

- Fiche de synthèse du plan de gestion des Salins d'Hyères : http://www.pole-lagunes.org/ftp/LettreLagunes/2009/LL_HS_mars2009/synthese_plan_gestion_Salins-Hyeres.doc